



Fiches de renseignements

Services aux avocats

La facturation en ligne d'Aide juridique Ontario est avantageuse pour les avocats

Plus de 4 500 avocats à l'échelle de la province aident les clients d'aide juridique dans des affaires allant des procès criminels aux conflits familiaux. Aide juridique Ontario (AJO) reconnaît l'importance du travail de ces avocats et elle est déterminée à améliorer les services qu'elle leur procure.

Ceci comprend des améliorations continues au système électronique de facturation *Aide juridique en ligne*. AJO a entamé la ronde des améliorations en 2007 avec l'accusé de réception en ligne. D'autres améliorations se sont ajoutées, notamment la possibilité d'accéder instantanément à un certificat, des modifications et autorisations en ligne et des mises à niveau des fonctions et de la sécurité du système de facturation en ligne.

Mise à jour du profil du client

Il arrive souvent que les clients ne reçoivent pas des communications importantes d'Aide juridique Ontario parce qu'ils ont déménagé et ont omis d'en avvertir AJO. Pour remédier à une telle situation, AJO a ajouté une fonction au site de facturation qui permet aux avocats de mettre à jour les renseignements personnels d'un client instantanément, de sorte que le client puisse recevoir les renseignements importants relatifs à leur certificat d'aide juridique ou à leur entente de contribution.

Mises à jour par message texte

Les avocats peuvent recevoir des renseignements importants au sujet des certificats lorsqu'ils sont en déplacement ou au tribunal ou qu'ils effectuent d'autres fonctions. Les avocats peuvent choisir de

recevoir les avis de modification et d'autorisation relatifs à un certificat soit par courriel soit par [message texte](#) .

Formation et tutoriels en ligne

Des vidéos de formation sont mis à la disposition des avocats sur le site Web d'AJO à la page [Aide juridique en ligne](#). Les vidéos traitent de tous les aspects d'Aide juridique en ligne, de l'ouverture d'une session et de la création d'un compte à la soumission des comptes criminels relatifs à des instances multiples. Les avocats ont également accès à une vidéo qui donne de la formation sur le programme d'honoraires forfaitaires d'AJO.

Soutien aux avocats

Les avocats peuvent recevoir de l'aide relativement à Aide juridique en ligne en parlant à un représentant du Centre d'aide aux avocats (CAA) au 416 979-9934. Le CAA, qui est déterminé à fournir des services de qualité aux avocats et au personnel de leur cabinet, est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Le CAA procure de l'assistance dans les situations suivantes :

- Accès et utilisation d'*Aide juridique en ligne*;
- Demandes relatives à un compte;
- Coordonnées et mises à jour;
- Demandes de changement de niveau;
- Renseignements sur le tarif et la facturation;

Questions?

Pour de plus amples renseignements sur ce sujet, contacter media@lao.on.ca